



Cabinet Bignoneau

91 avenue d'Italie

75013 Paris

Tel: 01 47 36 64 78

Port : 06 07 95 64 67

formation@bignoneau.com

www.bignoneau.com

Paris, le 1 septembre 2024

Madame, Monsieur,

Les règles de fonctionnement des piscines à usage collectif ont évolué sur le plan de la réglementation technique et sanitaire. De nouveaux outils d'aide aux suivis qualité sont proposés sur le marché de la piscine.

Je vous propose une formation pour vous et votre équipe qui reprend les points liés à la gestion technique et hygiénique des établissements aquatiques :

- ◆ **les 7 & 8 novembre 2024 à La Rochelle**
- ◆ **les 28 & 29 novembre 2024 à Bordeaux**
- ◆ **les 9 & 10 décembre à Nantes**
- ◆ **les 12 & 13 décembre 2024 à Biarritz**
- ◆ **Également les 13 & 14 mars 2025 à Paris.**

Cette formation traitera des points suivants :

- ◆ Maîtriser les différents paramètres physico-chimiques,
- ◆ Savoir les exploiter,
- ◆ Anticiper les dysfonctionnements éventuels et répondre aux exigences réglementaires,
- ◆ Tenir le carnet sanitaire,
- ◆ Savoir répondre des résultats à son client/sa hiérarchie/l'administration,
- ◆ Élaborer les tableaux de bord liés à la maintenance des installations,
- ◆ Résoudre d'éventuels problèmes de surconsommation (eau-produit-énergie),
- ◆ Réduire les taux de chloramines dans l'eau et dans l'air,
- ◆ Anticiper les risques de surstabilisation et d'eau verte,
- ◆ Connaître les différentes solutions techniques proposées pour la filtration,
- ◆ Stocker et manipuler les produits de traitement,
- ◆ Réguler le chlore et le pH,
- ◆ Connaître les différents systèmes d'injection,
- ◆ Entretien des abords du bassin.

En deux jours de formation, vous saurez obtenir une eau de belle qualité et une atmosphère saine et agréable, conformes aux normes en vigueur.

Vous aurez toute possibilité pour poser vos questions dans une ambiance conviviale.

Organisme de formation déclaré depuis 1991, indépendant des différents fournisseurs de produits comme de matériels, cette action de formation se veut objective et impartiale, à votre écoute. N'hésitez pas à consulter notre site : www.bignoneau.com pour tout complément !

Si cette formation vous intéresse, merci de renvoyer le bon de commande ci-joint. Nous pourrions alors établir une convention pour une demande de prise en charge éventuelle par votre OPCO.

Dans cette attente,

Monique Bignoneau, formatrice

PS : Notre cabinet est à votre disposition pour tout audit ou expertise de vos installations.